



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 4 mai 2026

À une séance spéciale du conseil municipal légalement tenue le 4 mai 2026 au lieu et à l'heure ordinaires des séances sous la présidence de son honneur M. le maire Marc Deschênes.

Sont également présents, les membres du conseil:

Christian Verreault, siège #1
Myriam Cloutier, siège #2
Émilien Girard, siège #3
Yvon Deschênes, siège #4
Anne-Marie Tanguay, siège #5
Annie Girard, siège #6

Formant quorum.

DIRECTIVE RELATIVE À L'UTILISATION D'UNE AUTRE LANGUE QUE LA LANGUE OFFICIELLE

Résol. 2026-087

ATTENDU QUE l'article 29.15 de la Charte de la langue française stipule que tout organisme de l'Administration auquel s'applique la politique linguistique de l'État doit adopter une directive précisant la nature des situations dans laquelle il entend utiliser une autre langue que le français dans le cas où le permettent les dispositions de la section I de ladite Charte;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-Sales est un organisme de l'Administration visé et que l'organisation doit se conformer à la disposition;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme la conseillère Annie Girard, appuyée par Mme la conseillère Anne-Marie Tanguay et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule du présent règlement en fait partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

D'informer le ministère de la langue française que la Municipalité de Saint-François-de-Sales utilise exclusivement le français dans toutes ses communications;

QUE la présente résolution tienne lieu de directive en vertu de l'article 29.15 de la Charte de la langue française;

QUE la présente résolution soit transmise au ministère de la langue française, diffusée sur le site Internet de la Municipalité de Saint-François-de-Sales et envoyée par courriel à tous les employés de l'organisation dans les meilleurs délais.

ACCEPTÉE

**VRAIE COPIE CERTIFIÉE
À SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES
CE 28 MAI 2026**

**JONATHAN THIBEAULT,
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT ET GREFFIER-TRÉSORIER**